

Questions orales

M. Knight: Monsieur l'Orateur, comme l'augmentation des dépenses dans ce domaine ne signifie pas nécessairement pour les producteurs une expansion des services communautaires en fait de pâturages, le ministre pourrait-il nous décrire un programme dans le cadre de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, en vue d'accroître les pâturages communautaires de l'Ouest dans la mesure du possible?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, j'ai eu des entretiens avec un ministre du gouvernement de la Saskatchewan, et mes fonctionnaires ont également discuté de la chose avec des fonctionnaires de ce même gouvernement en vue de modifier l'accord de l'ARDA, mais aucune décision n'a encore été prise.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

LA FERMETURE POUR TROIS MOIS DE LA HOUILLÈRE PRINCESS—DEMANDE D'ENQUÊTE ET DE RAPPORT

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale, chargé de la Société de développement du Cap-Breton. Comme le personnel de surveillance de la Société employé à la houillère Princess s'inquiète de la fermeture possible de la mine pendant trois mois, par suite d'une insuffisance de travaux d'aménagement souterrains, et, semble-t-il, d'une rareté de matériel pour plusieurs mois à venir dans la mine, le ministre voudrait-il enquêter sur la situation aussitôt que possible et nous en faire un rapport?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Volontiers, monsieur l'Orateur.

* * *

LES SPORTS

ON SUGGÈRE QUE LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES SOIENT VERSÉES DIRECTEMENT AUX ATHLÈTES QUÉBÉCOIS

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État.

Étant donné que, sous prétexte de sauvegarder son autonomie, la province de Québec refuse d'accepter du gouvernement fédéral des subventions à l'égard du sport amateur, l'honorable ministre pourrait-il dire s'il étudie la possibilité d'accorder une aide financière directe aux athlètes compétents?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, je vais répondre à cette question, étant donné qu'elle relève plutôt de

[M. Jamieson.]

mon ministère. Je n'ai pas connaissance des faits mentionnés par l'honorable député. Je vais m'enquérir, et je ferai plus tard rapport à la Chambre, si nécessaire. Si le député veut porter des faits spécifiques à mon attention, il me fera plaisir de les considérer.

* * *

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DU LAC ÉRIÉ—DEMANDE DE CRÉDITS DE L'ARDA POUR LA LUTTE CONTRE L'ÉROSION

[Traduction]

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Comme, dans le cadre du programme ARDA, une somme de \$2,700,000 demeure disponible pour endiguer l'inondation à l'extrémité ouest du lac Érié, dirait-il si la même possibilité existe pour d'autres endroits de la rive du lac Érié endommagés par l'érosion?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, ces fonds ont été accordés aux termes de l'accord de l'ARDA pour protéger les terres agricoles, à la demande du gouvernement de l'Ontario. Le gouvernement fédéral a convenu de partager les frais de moitié.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, comme le ministre et certains de ses collègues rencontreront bientôt leurs homologues de la province d'Ontario, signalerait-il que le gouvernement fédéral consentirait à user du programme de l'ARDA pour dédommager les cultivateurs dont les terres ont été détruites par l'érosion?

M. Davis: Oui, monsieur l'Orateur. La question a été discutée avec des ministres du gouvernement ontarien, qui se trouvaient à Ottawa ce matin, et on s'est mis d'accord quant au dédommagement.

* * *

LES POSTES

LE COURRIER DE L'EFFECTIF CANADIEN DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE AU VIETNAM

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Postes. Comme on se plaint de plus en plus que le gouvernement n'a pas réussi à établir un service postal efficace dans l'un et l'autre sens pour les Canadiens détachés au Vietnam, le ministre dirait-il quelles mesures il prend pour remédier à la situation?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, il est certain que l'on s'occupe non seulement d'assurer un meilleur service aux citoyens canadiens qui vivent au pays, mais de prendre également toutes les mesures appropriées en vue d'assurer que tous les Canadiens qui sont au Vietnam reçoivent régulièrement leur courrier.

[Traduction]

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, d'après la réponse du ministre, dois-je comprendre qu'outre les autres difficultés que connaissent les Canadiens détachés au Vietnam, ils ne peuvent compter que sur le mauvais service qu'obtiennent leurs compatriotes partout ailleurs?